

# CARMIGNAC PORTFOLIO FLEXIBLE BOND F CHF ACC HDG

COMPARTIMENT DE SICAV DE DROIT LUXEMBOURGEOIS



Durée minimum  
de placement  
recommandée :

3 ANS

RISQUE PLUS FAIBLE RISQUE PLUS ÉLEVÉ  
1 2\* 3 4 5 6 7

LU0992631308

Reporting mensuel - 31/03/2025

## OBJECTIF D'INVESTISSEMENT

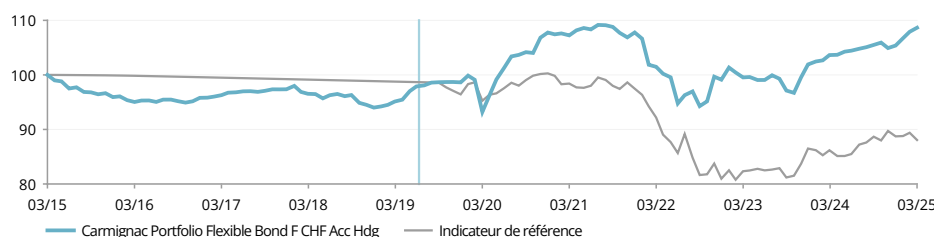
Carmignac Portfolio Flexible Bond est un fonds obligataire UCITS qui met en œuvre des stratégies de taux et de crédit à travers le monde, tout en couvrant systématiquement le risque de change. Son approche flexible et opportuniste lui permet de déployer une stratégie d'allocation de conviction et non benchmarkée sur l'ensemble des marchés obligataires internationaux. De plus le compartiment cherchera à investir de manière durable en visant une appréciation du capital à long terme et mettra en œuvre une approche d'investissement socialement responsable. Le Fonds a pour objectif de surperformer son indicateur de référence sur 3 ans.

Rendez-vous en Page 3 pour lire l'analyse de gestion

## PERFORMANCES

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles sont nettes de frais (hors éventuels frais d'entrée appliqués par le distributeur).

### EVOLUTION DU FONDS ET DE SON INDICATEUR DEPUIS 10 ANS (%) (Base 100 - Net de frais)



### PERFORMANCES CUMULÉES ET ANNUALISÉES (au 31/03/2025 - Net de frais)

|                         | Performances cumulées (%) |           |         |          |          |           | Performances annualisées (%) |          |           |                         |
|-------------------------|---------------------------|-----------|---------|----------|----------|-----------|------------------------------|----------|-----------|-------------------------|
|                         | Depuis le<br>31/12/2024   | 1<br>Mois | 1<br>an | 3<br>ans | 5<br>ans | 10<br>ans | 3<br>ans                     | 5<br>ans | 10<br>ans | Depuis le<br>09/07/2019 |
| F CHF Acc Hdg           | 3.10                      | 0.69      | 4.84    | 7.06     | 16.56    | 8.65      | 2.30                         | 3.11     | 0.83      | 1.8                     |
| Indicateur de référence | -0.75                     | -1.49     | 2.18    | -4.48    | -7.56    | -11.94    | -1.51                        | -1.56    | -1.26     | -2.0                    |

### PERFORMANCES ANNUELLES (%) (Net de frais)

|                         | 2024 | 2023 | 2022   | 2021  | 2020 | 2019  | 2018  | 2017  | 2016  | 2015  |
|-------------------------|------|------|--------|-------|------|-------|-------|-------|-------|-------|
| F CHF Acc Hdg           | 3.40 | 2.82 | -8.03  | 0.01  | 9.26 | 4.92  | -3.45 | 1.64  | -0.14 | -0.97 |
| Indicateur de référence | 2.58 | 6.82 | -16.93 | -2.80 | 3.99 | -2.45 | -0.37 | -0.36 | -0.32 | -0.11 |

### STATISTIQUES (%)

|                         | 3<br>ans | 5<br>ans | 10<br>ans |
|-------------------------|----------|----------|-----------|
| Volatilité du fonds     | 4.6      | 4.5      | 3.9       |
| Volatilité du benchmark | 6.1      | 5.3      | 3.9       |
| Ratio de Sharpe         | -0.1     | 0.4      | 0.1       |
| Tracking error          | 4.5      | 3.0      | 2.3       |

Calcul : pas hebdomadaire

### VAR

VaR du Fonds 2.1%

### CONTRIBUTION À LA PERFORMANCE

|                      |             |
|----------------------|-------------|
| Portefeuille actions | -0.0%       |
| Portefeuille taux    | -1.4%       |
| Derivés taux         | 1.5%        |
| Derivés devises      | 1.0%        |
| Liquidités et Autres | 0.0%        |
| <b>Total</b>         | <b>1.1%</b> |

Performances brutes mensuelles



G. Rigeade



E. Ben Zimra

## CHIFFRES CLÉS

|                                  |      |
|----------------------------------|------|
| Sensibilité taux                 | 3.3  |
| Yield to Maturity <sup>(1)</sup> | 4.2% |
| Notation moyenne                 | BBB  |
| Coupon moyen                     | 3.5% |
| Nombre d'émetteurs obligations   | 154  |
| Nombre d'obligations             | 194  |

(1) Calculé au niveau de la poche obligataire.

### FONDS

**Classification SFDR** : Article 8  
**Domicile** : Luxembourg  
**Type de fonds** : UCITS  
**Forme juridique** : SICAV  
**Nom de la SICAV** : Carmignac Portfolio  
**Fin de l'exercice fiscal** : 31/12  
**Souscription/Rachat** : Jour ouvrable  
**Heure limite de passation d'ordres** : avant 18:00 heures (CET/CEST)  
**Date de lancement du Fonds** : 14/12/2007  
**Actifs sous gestion du Fonds** : 1889M€ / 2041M\$ <sup>(2)</sup>  
**Devise du Fonds** : EUR

### PART

**Affectation des résultats** : Capitalisation  
**Date de la 1ère VL** : 15/11/2013  
**Devise de cotation** : CHF  
**Encours de la part** : 5.2M CHF  
**VL (part)** : 1148.14CHF

### GÉRANT(S) DU FONDS

Guillaume Rigeade depuis le 09/07/2019  
 Eliezer Ben Zimra depuis le 09/07/2019

### INDICATEUR DE RÉFÉRENCE<sup>(3)</sup>

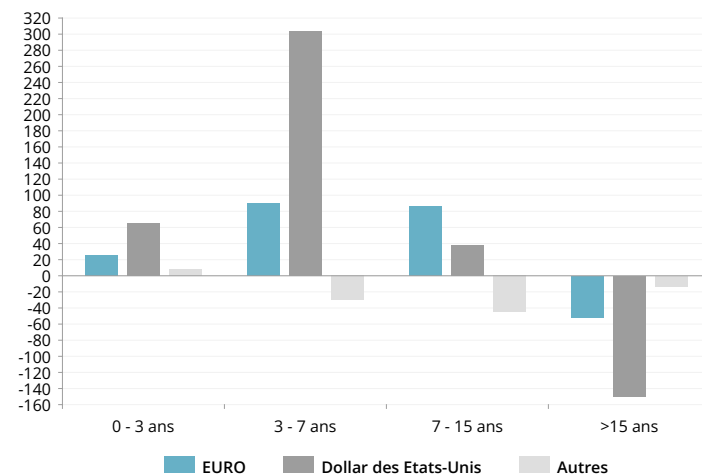
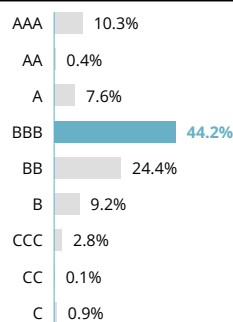
ICE BofA Euro Broad Market index.

### AUTRES CARACTERISTIQUES ESG

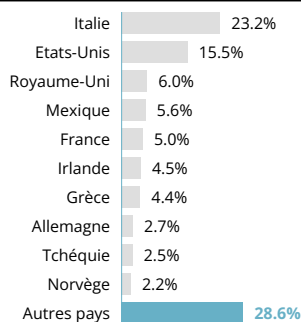
Minimum % d'alignement à la Taxonomie..... 0%  
 Minimum % d'investissements durables ..... 0%  
 Principales Incidences Négatives (PAI) ..... Oui

**CARMIGNAC PORTFOLIO FLEXIBLE BOND F CHF ACC HDG****ALLOCATION D'ACTIFS**

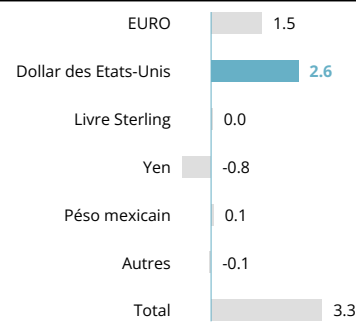
|                                                                    |              |
|--------------------------------------------------------------------|--------------|
| <b>Obligations</b>                                                 | <b>66.1%</b> |
| Emprunts d'Etat                                                    | 26.8%        |
| Pays développés                                                    | 21.7%        |
| Pays émergents                                                     | 5.1%         |
| Emprunts privés                                                    | 36.8%        |
| High Yield                                                         | 13.6%        |
| Investment grade                                                   | 13.1%        |
| Pays émergents                                                     | 10.1%        |
| Collateralized Loan Obligation (CLO)                               | 2.4%         |
| <b>Actions</b>                                                     | <b>0.4%</b>  |
| <b>Monétaire</b>                                                   | <b>19.9%</b> |
| <b>Liquidités, emplois de trésorerie et opérations sur dérivés</b> | <b>13.7%</b> |

**SENSIBILITÉ GLOBALE – RÉPARTITION PAR MATURITÉ (EN PB)****RÉPARTITION PAR NOTATION**

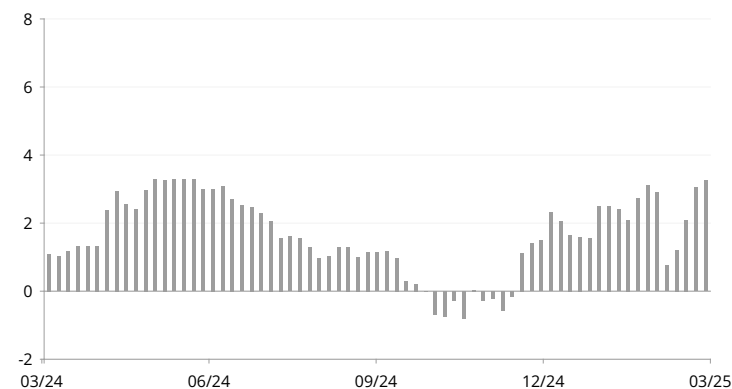
Poids rebasés

**RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE**

Poids rebasés

**SENSIBILITÉ GLOBALE – RÉPARTITION PAR COURBE DE TAUX (EN PB)****PRINCIPALES POSITIONS - OBLIGATIONS**

| Nom                                                | Pays        | Notation         | %            |
|----------------------------------------------------|-------------|------------------|--------------|
| UNITED STATES 0.12% 15/07/2030                     | Etats-Unis  | Investment grade | 6.5%         |
| ITALY 0.65% 28/10/2027                             | Italie      | Investment grade | 4.2%         |
| ITALY 1.60% 28/06/2030                             | Italie      | Investment grade | 3.5%         |
| ITALY 1.60% 22/11/2028                             | Italie      | Investment grade | 2.4%         |
| ITALY 2.00% 14/03/2028                             | Italie      | Investment grade | 0.9%         |
| ITALY 28/06/2026                                   | Italie      | Investment grade | 0.8%         |
| ISRAEL 5.38% 12/03/2029                            | Israel      | Investment grade | 0.7%         |
| INTESA SANPAOLO 20/05/2032                         | Italie      | High Yield       | 0.7%         |
| BARCLAYS 15/12/2025                                | Royaume-Uni | Investment grade | 0.7%         |
| PERSHING SQUARE HOLDINGS LTD/FUND 3.25% 01/07/2031 | Etats-Unis  | Investment grade | 0.6%         |
| <b>Total</b>                                       |             |                  | <b>20.9%</b> |

**EVOLUTION SENSIBILITÉ DEPUIS 1 AN****COMMUNICATION PUBLICITAIRE**

Veillez vous référer au KID/prospectus avant de prendre toute décision finale d'investissement. Pour de plus amples informations, veuillez visiter [www.carmignac.ch](http://www.carmignac.ch)

## ANALYSE DE GESTION



## ENVIRONNEMENT DE MARCHÉ

- La principale annonce du mois est venue du Parlement allemand qui a adopté une réforme de sa politique de frein à l'endettement afin d'augmenter ses dépenses militaires tout en validant la création d'un fonds d'infrastructure de 500 milliards d'euros.
- Aux États-Unis, les indicateurs ont été mitigés avec une déception sur les paramètres avancés qui reflètent des perspectives de croissance moins dynamiques et d'inflation plus vigoureuses.
- Les statistiques économiques américaines demeurent en revanche robustes avec une forte consommation des ménages et des entreprises en amont de l'implémentation des droits de douane.
- L'inflation sous-jacente s'est inscrite en légère baisse des deux côtés de l'Atlantique à fin février, pointant désormais à +2,6% en zone euro et +3,1% outre-Atlantique.
- Le changement de doctrine de la politique budgétaire allemande a résulté en un choc de taux massif, comme l'illustre la hausse de +33 points de base du taux à 10 ans germanique, au contraire de son homologue états-unien qui est resté stable eu égard aux incertitudes pesant sur la croissance.



## COMMENTAIRE DE PERFORMANCE

- Dans un environnement dégradé sur les marchés de taux, le Fonds a délivré une performance positive en absolu tout comme en relatif.
- Nos stratégies vendeuses sur les taux longs en zone euro ont été les plus forts contributeurs à la performance au côté de nos instruments indexés à l'inflation.
- D'autre part, notre exposition aux taux états-uniens, notamment sur la partie frontale de la courbe de taux, a également été un contributeur positif.
- Au cours du mois de mars, nous avons renforcé la sensibilité aux taux en zone euro consécutivement au choc de taux tout en réduisant notre exposition au crédit.



## PERSPECTIVES ET STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

- L'environnement actuel présente de nombreuses incertitudes découlant des décisions de l'administration Trump, ce qui pourrait résulter en davantage de volatilité sur les actifs risqués.
- Le portefeuille se concentre sur la partie courte des courbes de taux, qui présente un potentiel d'appréciation au contraire des échéances les plus longues, qui devraient pâtir des politiques dispendieuses des différentes économies.
- La dynamique de désinflation semble moins vigoureuse des deux côtés de l'Atlantique alors que le marché continue d'intégrer un retour de l'inflation sous la cible des banques centrales durables.
- Forts de ces constats, nous embarquons un niveau modéré de sensibilité aux taux tout en déployant une stratégie de pentification des courbes de taux et un appétit marqué pour les produits d'inflation.

## DONNÉES ESG DU FONDS

Ce produit financier relève de l'article 8 du Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« SFDR »). Les éléments contraignants de la stratégie d'investissement utilisée pour sélectionner les investissements permettant d'atteindre chacune des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce produit financier sont :

- L'univers d'investissement composé de dette d'entreprise est activement réduit d'au moins 20%;
- Une analyse ESG appliquée à 90% au moins des émetteurs.

### COUVERTURE ESG DU FONDS

|                                         |       |
|-----------------------------------------|-------|
| Nombre d'émetteurs dans le portefeuille | 139   |
| Nombre d'émetteurs notés                | 138   |
| Taux de couverture                      | 99.3% |

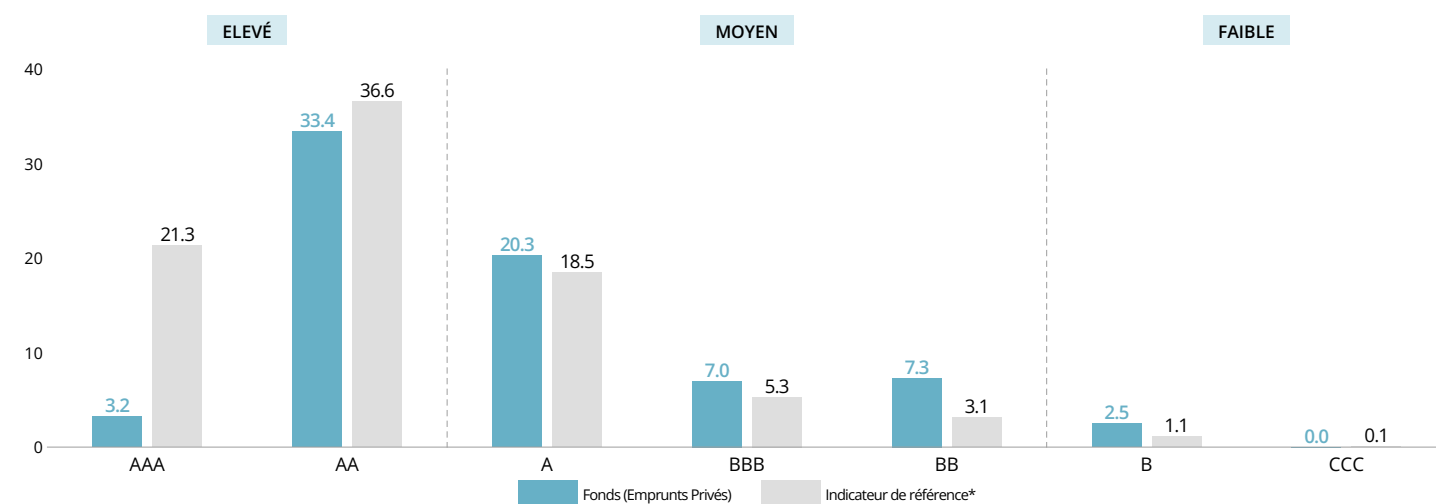
Source: Carmignac

### NOTE ESG

|                                                 |    |
|-------------------------------------------------|----|
| Carmignac Portfolio Flexible Bond F CHF Acc Hdg | A  |
| Indicateur de référence*                        | AA |

Source: MSCI ESG

### NOTE ESG MSCI DU FONDS VS INDICATEUR DE RÉFÉRENCE (%)



Source : Note ESG MSCI. La catégorie Leader représente les entreprises notées AAA et AA par MSCI. La catégorie Average représente les entreprises notées A, BBB, et BB par MSCI. La catégorie Laggard représente les entreprises notées B et CCC par MSCI. Couverture ESG du fonds : 53.4%

### TOP 5 DES NOTES ESG DU FONDS

| Nom                                | Pondération | Note ESG |
|------------------------------------|-------------|----------|
| FINNAIR PLC                        | 0.6%        | AAA      |
| APA INFRASTRUCTURE LTD             | 0.2%        | AAA      |
| TOTALENERGIES SE                   | 0.5%        | AA       |
| TERNA RETE ELETTRICA NAZIONALE SPA | 0.4%        | AA       |
| SOCIT GNRAL SA                     | 0.4%        | AA       |

Source: MSCI ESG

### TOP 5 DE LA DIFFÉRENCE ENTRE LES PONDÉRATIONS DU FONDS ET DE L'INDICATEUR DE RÉFÉRENCE

| Nom                              | Pondération | Note ESG |
|----------------------------------|-------------|----------|
| ENI SPA                          | 1.0%        | A        |
| VR ENERGI ASA                    | 0.8%        | A        |
| PUBLIC POWER CORP SA             | 0.8%        | BBB      |
| UNICREDIT SPA                    | 0.7%        | AA       |
| RAIFFEISEN BANK INTERNATIONAL AG | 0.6%        | A        |

Source: MSCI ESG

\* Indicateur de référence : ICE BofA Euro Broad Market index. Pour de plus de détails sur les informations, veuillez vous référer aux informations en matière de durabilité conformément à l'article 10 sur la page Fonds du site web.

### COMMUNICATION PUBLICITAIRE

Veuillez vous référer au KID/prospectus avant de prendre toute décision finale d'investissement. Pour de plus amples informations, veuillez visiter [www.carmignac.ch](http://www.carmignac.ch)

## GLOSSAIRE

**Classification SFDR :** Le Sustainable Finance Disclosure Regulation (SFDR), est un règlement européen qui demande aux gestionnaires d'actifs de classer leurs fonds parmi notamment ceux dits : « Article 8 » qui promeuvent les caractéristiques environnementales et sociales, ou « Article 9 » qui font de l'investissement durable avec des objectifs mesurables ou encore « Article 6 » qui ne promeuvent pas de caractéristiques environnementales ou sociales et qui n'ont pas d'objectif durable. Pour plus d'informations, visitez <https://eur-lex.europa.eu/eli/reg/2019/2088/oj>

**Duration :** La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations de taux d'intérêt. La duration apparaît comme une durée de vie moyenne actualisée de tous les flux (intérêt et capital).

**High Yield :** Il s'agit d'une obligation ou crédit avec une notation inférieure à la catégorie « Investment grade », du fait de son risque de défaut plus élevé. Le taux de rendement de ces titres est généralement plus élevé.

**Investment grade :** Il s'agit d'une obligation ou crédit avec une notation de AAA à BBB- attribuée par les agences de notations, indiquant un risque de défaut généralement relativement faible.

**Rating :** Le rating est la notation financière permettant de mesurer la qualité de la signature de l'emprunteur (émetteur de l'obligation).

**Ratio de Sharpe :** Le ratio de Sharpe mesure la rentabilité excédentaire par rapport au taux sans risque divisé par l'écart-type de cette rentabilité. Il s'agit d'une mesure de la rentabilité marginale par unité de risque. Lorsqu'il est positif, plus il est élevé, plus la prise de risque est rémunérée. Un ratio de Sharpe négatif ne signifie pas nécessairement que le portefeuille a connu une performance négative mais que celle-ci a été inférieure à un placement sans risque.

**Sensibilité :** La sensibilité d'une obligation mesure le risque induit par une variation donnée du taux d'intérêt. Une sensibilité taux de +2 signifie que pour une hausse instantanée de 1% des taux, la valeur du portefeuille baisserait de 2%.

**SICAV :** Société d'Investissement à Capital Variable

**Taux d'investissement / taux d'exposition nette :** Le taux d'investissement correspond au montant des actifs investis exprimé en % du portefeuille. Le taux d'exposition nette correspond au taux d'investissement, auquel s'ajoute l'impact des stratégies dérivées. Il correspond au pourcentage d'actif réel exposé à un risque donné. Les stratégies dérivées peuvent avoir pour objectif d'augmenter l'exposition (stratégie de dynamisation) ou de réduire l'exposition (stratégie d'immunisation) de l'actif sous-jacent.

**Valeur liquidative :** Prix d'une part (dans le cadre d'un FCP) ou d'une action (dans le cadre d'une SICAV).

**VaR :** La value at risk (VaR) représente la perte potentielle maximale d'un investisseur sur la valeur d'un portefeuille d'actifs financiers compte tenu d'un horizon de détention (20 jours) et d'un intervalle de confiance (99%). Cette perte potentielle est représentée en pourcentage de l'actif total du portefeuille. Elle se calcule à partir d'un échantillon de données historiques (sur une période de 2 ans).

**Volatilité :** Amplitude de variation du prix/de la cotation d'un titre, d'un fonds, d'un marché ou d'un indice qui permet de mesurer l'importance du risque sur une période donnée. Elle est déterminée par l'écart-type qui s'obtient en calculant la racine carrée de la variance. La variance étant calculée en faisant la moyenne des écarts à la moyenne, le tout au carré. Plus la volatilité est élevée, plus le risque est important.

**Yield to Maturity :** Le Yield To Maturity correspond au taux de rendement annuel estimé d'une obligation dans l'hypothèse où celle-ci serait conservée jusqu'à l'échéance et en supposant que tous les paiements soient effectués comme prévu et réinvestis à ce taux. Pour les obligations perpétuelles, la prochaine date de remboursement est utilisée pour le calcul. Il convient de noter que le rendement indiqué ne tient pas compte du portage sur le marché des changes, ni des frais et dépenses du portefeuille. Le taux de rendement du portefeuille est la moyenne pondérée des taux de rendement des obligations individuelles au sein du portefeuille.

## DEFINITIONS & METHODOLOGIE ESG

**Alignement à la Taxonomie :** Dans le contexte d'une entreprise individuelle, l'alignement sur la taxonomie est défini comme la part du chiffre d'affaires d'une entreprise qui provient d'activités qui répondent à certains critères environnementaux. Dans le contexte d'un fonds ou d'un portefeuille individuel, il s'agit de l'alignement sur la taxonomie moyen pondéré du portefeuille des entreprises incluses au sein du portefeuille. Pour plus d'informations, veuillez suivre ce lien : [https://ec.europa.eu/info/sites/default/files/business\\_economy\\_euro/banking\\_and\\_finance/documents/sustainable-finance-taxonomy-faq\\_en.pdf](https://ec.europa.eu/info/sites/default/files/business_economy_euro/banking_and_finance/documents/sustainable-finance-taxonomy-faq_en.pdf)

**Calcul du score ESG :** Seules les composantes actions et obligations privées du fonds sont prises en compte. Notation globale du fonds calculée selon la méthodologie MSCI Fund ESG Quality Score : hors positions de trésorerie et non liées aux facteurs ESG, sur la base d'une moyenne pondérée des pondérations normalisées des positions et du Industry-Adjusted Score des positions, multipliée par 1 + % d'ajustement, soit la pondération des notations ESG « Trend positive » moins la pondération des ESG Laggards moins la pondération des notations ESG « Trend negative ». Pour plus de détails, voir la MSCI ESG Fund Ratings Methodology, section 2.3. Mise à jour en juin 2023. <https://www.msci.com/documents/1296102/34424357/MSCI+ESG+Fund+Ratings+Methodology.pdf>

**ESG :** E- Environnement, S- Social, G- Gouvernance

**Investissements durables :** Le SFDR définit l'investissement durable comme un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, à condition que l'investissement ne cause de préjudice important à aucun des objectifs environnementaux ou sociaux et que les entreprises détenues suivent de bonnes pratiques de gouvernance.

**Principales incidences négatives (Principal Adverse Indicators - PAI) :** Effets négatifs importants ou potentiellement importants sur les facteurs de durabilité qui résultent des, aggravent ou sont directement liés aux choix ou conseils d'investissement effectués par une entité juridique. Les émissions de gaz à effet de serre (GES) et l'empreinte carbone en sont des exemples.

## CARACTÉRISTIQUES

| Parts         | Date de la 1ère VL | Code Bloomberg | ISIN         | Frais de gestion | Coûts d'entrée <sup>(1)</sup> | Coûts de sortie <sup>(2)</sup> | Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation <sup>(3)</sup> | Coûts de transaction <sup>(4)</sup> | Commissions liées aux résultats <sup>(5)</sup> | Minimum de souscription initiale <sup>(6)</sup> |
|---------------|--------------------|----------------|--------------|------------------|-------------------------------|--------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|------------------------------------------------|-------------------------------------------------|
| A EUR Acc     | 14/12/2007         | CARCSHP LX     | LU0336084032 | Max. 1%          | Max. 1%                       | —                              | 1.22%                                                                            | 0.35%                               | 20%                                            | —                                               |
| A EUR Ydis    | 15/11/2013         | CARCAEY LX     | LU0992631050 | Max. 1%          | Max. 1%                       | —                              | 1.22%                                                                            | 0.35%                               | 20%                                            | —                                               |
| A CHF Acc Hdg | 19/07/2012         | CARCSHA LX     | LU0807689665 | Max. 1%          | Max. 1%                       | —                              | 1.22%                                                                            | 0.44%                               | 20%                                            | —                                               |
| A USD Acc Hdg | 19/07/2012         | CARCSHU LX     | LU0807689749 | Max. 1%          | Max. 1%                       | —                              | 1.22%                                                                            | 0.44%                               | 20%                                            | —                                               |
| F EUR Acc     | 15/11/2013         | CARCFEA LX     | LU0992631217 | Max. 0.55%       | —                             | —                              | 0.77%                                                                            | 0.35%                               | 20%                                            | —                                               |
| F CHF Acc Hdg | 15/11/2013         | CARCFCH LX     | LU0992631308 | Max. 0.55%       | —                             | —                              | 0.77%                                                                            | 0.45%                               | 20%                                            | —                                               |
| Income A EUR  | 19/11/2015         | CACPAED LX     | LU1299302684 | Max. 1%          | Max. 1%                       | —                              | 1.22%                                                                            | 0.35%                               | 20%                                            | —                                               |

(1) du montant que vous payez au moment de votre investissement. Il s'agit du maximum que vous serez amené à payer. Carmignac Gestion ne facture pas de frais d'entrée. La personne en charge de la vente du produit vous informera des frais réels.

(2) Nous ne facturons pas de frais de sortie pour ce produit.

(3) de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.

(4) de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.

(5) lorsque la classe d'action surperforme l'indicateur de référence pendant la période de performance. Elle sera également due si la classe d'actions a surperformé l'indicateur de référence mais a enregistré une performance négative. La sous-performance est récupérée pendant 5 ans. Le montant réel variera en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation des coûts agrégés ci-dessus inclut la moyenne sur les 5 dernières années, ou depuis la création du produit si elle est inférieure à 5 ans.

(6) Merci de vous référer au prospectus pour les montants minimum de souscriptions ultérieures. Le prospectus est disponible sur le site internet : [www.carmignac.com](http://www.carmignac.com).

## PRINCIPAUX RISQUES DU FONDS

**TAUX D'INTÉRÊT** : Le risque de taux se traduit par une baisse de la valeur liquidative en cas de mouvement des taux d'intérêt. **CRÉDIT** : Le risque de crédit correspond au risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses engagements. **RISQUE DE CHANGE** : Le risque de change est lié à l'exposition, via les investissements directs ou l'utilisation d'instruments financiers à terme, à une devise autre que celle de valorisation du Fonds. **ACTION** : Les variations du prix des actions dont l'amplitude dépend de facteurs économiques externes, du volume de titres échangés et du niveau de capitalisation de la société peuvent impacter la performance du Fonds.

**Le Fonds présente un risque de perte en capital.**

## INFORMATIONS LÉGALES IMPORTANTES

Source: Carmignac au 31/03/2025. **Ce document est destiné à des clients professionnels.** Copyright: Les données publiées sur cette présentation sont la propriété exclusive de leurs titulaires tels que mentionnés sur chaque page. Depuis le 01.01.2013, les indicateurs de référence actions sont calculés dividendes nets réinvestis. Ce document ne peut être reproduit, en tout ou partie, sans autorisation préalable de la société de gestion. Il ne constitue ni une offre de souscription, ni un conseil en investissement. Les informations contenues dans ce document peuvent être partielles et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. L'accès au fonds peut faire l'objet de restriction à l'égard de certaines personnes ou de certains pays. Il ne peut notamment être offert ou vendu, directement ou indirectement, au bénéfice ou pour le compte d'une «U.S. person» selon la définition de la réglementation américaine «Regulation S» et/ou FATCA. Le fonds présente un risque de perte en capital. Les risques et frais sont décrits dans le KID (Document d'Informations Clés). Le prospectus, KID, et les rapports annuels du fonds sont disponibles sur le site [www.carmignac.com](http://www.carmignac.com) et sur demande auprès de la société de gestion. Le KID doit être remis au souscripteur préalablement à la souscription. La société de gestion peut décider à tout moment de cesser la commercialisation dans votre pays. Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français sur le lien suivant à la section 5 intitulée Résumé des droits des investisseurs : [https://www.carmignac.fr/fr\\_FR/informations-reglementaires](https://www.carmignac.fr/fr_FR/informations-reglementaires). En Suisse : Le prospectus, le KID, et les rapports annuels du fonds sont disponibles sur le site [www.carmignac.ch](http://www.carmignac.ch) et auprès de notre représentant en Suisse (Switzerland) S.A., Route de Signy 35, P.O. Box 2259, CH-1260 Nyon. Le Service de Paiement est CACEIS Bank, Montrouge, succursale de Nyon / Suisse Route de Signy 35, 1260 Nyon. Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français sur le lien suivant à la section 5 intitulée Résumé des droits des investisseurs : [https://www.carmignac.ch/fr\\_CH/informations-reglementaires](https://www.carmignac.ch/fr_CH/informations-reglementaires). La référence à certaines valeurs ou instruments financiers est donnée à titre d'illustration pour mettre en avant certaines valeurs présentes ou qui ont été présentes dans les portefeuilles des Fonds de la gamme Carmignac. Elle n'a pas pour objectif de promouvoir l'investissement en direct dans ces instruments, et ne constitue pas un conseil en investissement. La Société de Gestion n'est pas soumise à l'interdiction d'effectuer des transactions sur ces instruments avant la diffusion de la communication. Les portefeuilles des Fonds Carmignac sont susceptibles de modification à tout moment. La décision d'investir dans le fonds promu devrait tenir compte de toutes ses caractéristiques et de tous ses objectifs, tels que décrits dans son prospectus/KID.